



# BIENVENUE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE !

**MGEN vous adresse ses plus sincères félicitations pour votre admission au concours !**

**MGEN** devient votre organisme de protection sociale obligatoire.

Afin d'assurer la continuité de vos droits aux prestations de la Sécurité sociale, il est impératif de constituer votre dossier MGEN en prenant rendez-vous avec votre conseiller avant le 1<sup>er</sup> septembre 2019, dans les accueils MGEN de l'académie :

## MGEN du Vaucluse

ZAC La Cristole - Rue du Bon Vent  
AVIGNON

☎ 06 80 96 93 19 / 06 71 45 16 97

✉ SD084-RDV@mgen.fr

## MGEN des Bouches-du-Rhône

65, av. Jules Cantini MARSEILLE 6<sup>e</sup>  
18 av. Robert Schuman MARSEILLE 2<sup>e</sup>  
16, bd de la République AIX en Pce

☎ 06 79 92 30 22 / 04 27 84 23 25

✉ contact13@mgen.fr



## MGEN des Hautes-Alpes

Le Triolet - 11, bis rue du Forest d'entrais  
GAP

☎ 06 79 43 08 36 / 04 27 84 23 25

✉ sd005@mgen.fr

## MGEN Alpes-de-Haute-Provence

13, rue des Cabanons  
DIGNE LES BAINS

☎ 06 74 99 49 14 / 04 27 84 23 25

✉ sd004@mgen.fr

**Déjà affilié(e) MGEN une mise à jour de vos droits s'impose :**  
Actualisez votre situation en prenant rendez-vous avec un conseiller MGEN.

**! Si les démarches ne sont pas effectuées dans les délais vos droits Sécurité Sociale ne seront pas effectifs au 01/09/2019.**